

Prévention des risques professionnels

Prévenir les risques aujourd'hui pour mieux protéger demain !

La formation **Prévention des risques professionnels** permet aux salariés de mieux identifier les dangers liés à leur activité, évaluer les situations à risque et adopter les comportements adaptés pour préserver leur santé et leur sécurité au travail.

À travers une approche concrète, participative et adaptée à l'environnement professionnel, les participants apprennent à repérer les risques, comprendre les principes de prévention et proposer des mesures permettant de réduire les accidents du travail et les atteintes à la santé.

Chaque collaborateur sera acteur de la prévention et doit contribuer durablement à l'amélioration des conditions de travail et au développement d'une véritable culture de sécurité au sein de l'entreprise.

« Identifier, prévenir, agir : ensemble, faisons de la sécurité une priorité au quotidien. »



Durée :

- 7 heures

Profils des apprenants :

- Tout public.

Prérequis :

- Aucun prérequis

Tarif :

- Adaptations tarifaires en fonction de la demande



Objectifs pédagogiques

- Identifier les dangers et les principales situations à risque présents dans son environnement professionnel.
- Repérer les facteurs susceptibles de provoquer un accident du travail ou une atteinte à la santé.
- Participer à l'analyse et à l'évaluation des risques professionnels liés à son activité.
- Comprendre et appliquer les principes généraux de prévention dans les situations de travail.
- Adopter des comportements et pratiques de travail sécurisés afin de réduire son exposition aux risques.
- Identifier et utiliser correctement les moyens de protection collective et individuelle adaptés à la situation.
- Signaler une situation dangereuse ou une anomalie et transmettre les informations utiles à la personne compétente.
- Proposer des actions simples de prévention permettant de supprimer ou de réduire les risques identifiés.
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise et contribuer à l'amélioration des conditions de travail.
- Développer une culture de prévention favorisant la protection de sa santé, de sa sécurité et de celle des autres.



Contenu détaillé de la formation



Module 1 — Fondamentaux de la prévention

- Définitions : danger, risque, exposition, dommage.
- Accident du travail et maladie professionnelle.
- Enjeux humains, économiques et organisationnels.
- Principes généraux de prévention.
- Responsabilités des différents acteurs.

Module 2 — Identifier les risques

Selon l'activité de l'entreprise :

- Risques de chute ;
- Manutention et activité physique ;
- Risques chimiques ;
- Risques biologiques ;
- Risques électriques ;
- Incendie ;
- Circulation ;
- Equipements de travail ;

- Bruit ;
- Risques psychosociaux ;
- Organisation du travail.

Module 3 — Évaluer les risques

- Repérer les situations dangereuses.
- Identifier les personnes exposées.
- Évaluer la probabilité et la gravité.
- Hiérarchiser les risques.
- Exploiter les observations du terrain.
- Faire le lien avec le DUERP.

Module 4 — Agir sur les risques

- Suppression du danger.
- Réduction du risque à la source.
- Protection collective.
- Organisation du travail.
- Information et formation.
- Protection individuelle.

- Élaboration d'actions de prévention.

Module 5 — Construire une culture de prévention

- Faire remonter les situations dangereuses.
- Analyser les incidents.
- Communiquer sur la sécurité.
- Impliquer les salariés.
- Suivre les actions.
- Inscrire la prévention dans l'amélioration continue.

Module 6 — Étude de cas

- Analyse d'une situation de travail.
- Identification des dangers.
- Évaluation des risques.
- Recherche de mesures de prévention.
- Présentation et discussion des solutions.



Organisation de la formation



Moyens pédagogiques et techniques

- **Apports théoriques interactifs** favorisant les échanges et le partage d'expériences entre les participants et le formateur.
- **Supports pédagogiques visuels** : vidéos, illustrations, fiches pratiques et exemples de situations professionnelles.
- **Analyse de situations de travail** permettant d'identifier les dangers et risques auxquels les salariés peuvent être exposés.
- **Études de cas concrets** : chutes, manutention, risques électriques, chimiques, incendie, bruit, circulation, etc.
- **Exercices pratiques et mises en situation adaptés** à l'activité professionnelle des participants.
- **Présentation des moyens de prévention et de protection**, notamment les équipements de protection collective et individuelle.
- **Travaux participatifs et échanges en groupe** pour rechercher des solutions de prévention adaptées aux situations identifiées.
- **Questionnaires et exercices pédagogiques** permettant de vérifier progressivement l'acquisition des connaissances.
- **Accompagnement et correction individualisée** par le formateur lors des exercices.
- **Support pédagogique** reprenant les notions essentielles abordées pendant la formation.

Suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- **Feuille d'émargement** signée par les participants et le formateur.
- **Évaluation des connaissances** par questionnaire oral et/ou quiz en cours et en fin de formation.
- **Exercices d'identification des dangers et des situations à risque** à partir de cas professionnels concrets.
- **Évaluation de la capacité à analyser une situation dangereuse** et à identifier les mesures de prévention adaptées.
- **Vérification de l'acquisition des principes de prévention** et des comportements permettant de travailler en sécurité.
- **Évaluation du choix et de l'utilisation des moyens de protection collective et individuelle** adaptés aux risques identifiés.

- **Mises en situation pratiques** permettant de vérifier la capacité du participant à appliquer les acquis dans son environnement professionnel.
- **Observation et correction individualisée** par le formateur tout au long de la formation.
- **Débriefing** des exercices et mises en situation afin de consolider les acquis et d'identifier les axes d'amélioration.
- **Questionnaire de satisfaction à chaud** permettant d'évaluer la qualité et la pertinence de la formation.
- **Attestation de fin de formation** remise à chaque participant.

★ Quels sont les points forts de cette formation ?



Acquisition des bons réflexes

Savoir réagir rapidement et efficacement dès le déclenchement de l'alarme.



Identification concrète des risques

Les participants apprennent à repérer les dangers et les situations à risque directement liés à leur environnement de travail.



Développement d'une véritable culture de prévention

La formation responsabilise chaque salarié et l'encourage à devenir acteur de sa propre sécurité et de celle des autres.



Une formation pratique et participative

Études de cas, échanges, exercices et mises en situation favorisent l'implication et l'acquisition des bons réflexes.



Adaptation aux réalités de l'entreprise

Les exemples et exercices peuvent être contextualisés selon l'activité, les métiers et les risques spécifiques de l'établissement.



Prévention des accidents du travail

Les participants apprennent à identifier les situations dangereuses et à mettre en œuvre des mesures permettant de réduire les risques.



Maîtrise des moyens de prévention et de protection

Sensibilisation aux protections collectives, aux équipements de protection individuelle et aux bonnes pratiques professionnelles.



Recherche de solutions concrètes

Les participants sont encouragés à analyser les situations de travail et à proposer des actions d'amélioration adaptées.



Implication collective

La formation favorise les échanges et contribue à faire de la prévention une démarche partagée au sein de l'entreprise.



Des acquis immédiatement applicables

Les connaissances et méthodes développées peuvent être directement utilisées dans les situations professionnelles quotidiennes.

« Identifier, prévenir, agir : faire de chaque collaborateur un acteur de la sécurité au quotidien. »

Si vous êtes une personne en situation de handicap, rapprochez-vous de de notre accueil au 0691 24 20 66.

